

Le¹la Shahid : ²« Un signe positif de la part de l³Union europ⁴enne

Description

Le¹la Shahid :

²« Un signe positif de la part de l³Union europ⁴enne ⁵»

jeudi 25 juillet 2013, par [Denis Sieffert](#)

Le document europ⁴en publi⁶ le 19 juillet a provoqu⁷ la col⁸re du gouvernement isra⁹lien. Ambassadrice aupr¹⁰s de l³UE, la Belgique et le Luxembourg, Le¹la Shahid mesure la port¹¹e de ce texte.

Le 19 juillet, l³Union europ⁴enne a publi⁶ un document stipulant que les ¹²« entit¹³es isra⁹liennes ¹⁴» situ¹⁵es dans les territoires occup¹⁶s depuis 1967 ne doivent plus ¹⁷être ¹⁸ligibles aux subventions ou financements de l³Union europ⁴enne ¹⁹ compter de 2014. L³analyse de Le¹la Shahid.

Quel est le sens de ces ²⁰« lignes directrices ²¹» europ⁴ennes ?

Le¹la Shahid : Il faut bien comprendre qu²²il ne s²³agit pas d²⁴une d²⁵cision ²⁶ proprement parler politique qui viendrait du Conseil europ⁴en ou de la ministre des Affaires europ⁴ennes. Cela ne vient pas de Mme Ashton, c²⁷est d²⁸abord une d²⁵cision ²⁹ caract³⁰re juridique de mise en coh³¹rence des l³²gislations europ⁴ennes internes, et de respect du droit europ⁴en et du droit international. ³³ partir du moment o³⁴ l³Europe dit qu³⁵Isra⁹l n³⁶a aucun droit sur les territoires occup¹⁶s de Cisjordanie, de Gaza, de J³⁷rusalem-Est et du Golan syrien, il n³⁸est pas possible pour l³Europe de financer des projets isra⁹liens dans ces territoires.

Ce n³⁹est pas une d²⁵cision qui vient des instances politiques de l³Union europ⁴enne, mais elle a n⁴⁰anmoins une port¹¹e politique⁴¹!

C⁴²est un signe tr⁴³s positif qui constitue un pr⁴⁴oc⁴⁵dent important. Jusqu⁴⁶ici, Isra⁹l a toujours impos⁴⁷ ⁴⁸ la Commission europ⁴enne et au Conseil europ⁴en le fait qu⁴⁹il ⁵⁰tait au-dessus des lois internationales. Cette fois, Isra⁹l n³⁶a pas les moyens de s⁵¹opposer, car c²⁷est une recommandation qui ne s⁵²adresse pas ⁵³ lui mais aux ⁵⁴tats membres de l³Union. Cela concerne le financement europ⁴en de projets isra⁹liens essentiellement dans le domaine de la recherche. C⁴²est une recommandation que les ⁵⁴tats membres ne sont pas oblig⁵⁵s de suivre, mais qu⁵⁶il leur sera difficile de ne pas appliquer car ce serait violer ouvertement le droit europ⁴en. Un pays qui prendrait une d²⁵cision contraire risquerait tout de m⁵⁷me de se faire s⁵⁸rieusement chahuter. C⁴²est donc un outil important ⁵⁹ l³int⁶⁰rieur du fonctionnement des institutions europ⁴ennes.

Ce n³⁹est ⁶¹videmment pas une mesure de boycott⁶²!

Non. L'Union européenne n'appliquera jamais une mesure de boycott qui serait contraire à sa doctrine de libéralisation du commerce. Le boycott, c'est le combat de la société civile. Toutefois, il existe une autre bataille qui peut aider au boycott, c'est l'exigence de labellisation des produits venant des colonies. Mais Israël, c'est l'exportateur qui décide de cette labellisation. Et on ne peut pas faire confiance à Israël pour cela.

Comment interprétez-vous l'annonce d'un retour des négociations entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne, au lendemain de la visite du secrétaire d'État américain John Kerry ?

Je ne parlerai pas de négociations. Cela résulte surtout d'une volonté d'apaisement dans une situation régionale très déstabilisée.

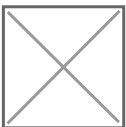
Tout le monde insiste sur le fait que c'est une reprise « sans conditions ». On sait que, dans le discours officiel israélien, les « conditions », c'est l'exigence palestinienne de gel de la colonisation. Cela ne risque-t-il pas de signifier que le dialogue reprend alors que la colonisation se poursuit ?

Le gel de la colonisation ne peut pas être considéré comme une condition, car il était inscrit dans la « feuille de route [1] », et on ne peut pas sans cesse revenir en arrière sur ce qui a déjà été signé. Mais, franchement, je ne crois pas que cela puisse aller très loin. Nous sommes en face du gouvernement le plus « droite » de l'histoire d'Israël, qui pratique la colonisation comme jamais et qui tolère les appels au meurtre lancés par les colons sous la protection de l'armée. Cette reprise du dialogue est donc loin d'être une avancée réelle. La question est toujours la même : les Américains vont-ils assumer réellement leur rôle d'arbitre, ou laisseront-ils une fois de plus les deux parties face à face ? Auquel cas, avec le gouvernement israélien actuel, on ne peut pas espérer grand-chose.

[1] Document adopté le 30 avril 2003 par le Quartet, composé de l'ONU, l'Union européenne, les États-Unis et la Russie

Source:

<http://www.politis.fr/Leila-Shahid-Un-signe-positif-de,23286.html>



date créée
2013/07/29